

# Recommandations pour être considéré apte aux fonctions de PU-PH de Réanimation

## CNU 48.02

Document validé le 17 juin 2010, révisé en avril 2016

### 1. Pré-audition

Il est recommandé aux candidats potentiels à un poste de PU-PH de se présenter en amont devant les membres du CNU 48.02. Cette pré-audition a lieu durant la session du séminaire de pédagogie organisée par le Collège National des Enseignants de Réanimation (CNER) en septembre ou durant les sessions organisées par le CNU en avril et en juin. Cet entretien a pour objectif: (i) l'évaluation de la recevabilité de la candidature (analyse des titres et travaux), (ii) apporter aide et conseil aux futurs candidats, (iii) en *cas de besoin*, mettre en place pour ces derniers un plan de soutien personnalisé.

Cette audition apparaît particulièrement utile dans deux situations:

- *Candidats potentiels*: l'objectif est de repérer très en amont les éventuels futurs candidats à un poste HU, de les conseiller quant à leur plan et orientation de carrière, dont le projet de mobilité et de leur proposer un encadrement adapté.
- *Candidats probables* : l'objectif est de contrôler avec les candidats, l'adéquation de leur épreuve de titres et travaux avec les recommandations du CNU et de les conseiller sur la meilleure stratégie pour se présenter devant le CNU. Idéalement, la présentation doit se faire 1 à 2 ans avant l'inscription au concours.

A l'issue de ces auditions le Président de la sous-section pourra adresser un courrier aux responsables universitaires concernés (Doyens) et aux responsables locaux de la discipline faisant état des recommandations.

## **2. Critères**

### **2.1. Pré-requis administratifs:**

- DESC de Réanimation.
- Master M2 (ou DEA) et HDR (pour concours de type 1).
- Un an de mobilité à compter d'avril 2006 (arrêté du 23 juillet 2003 et du 29 octobre 2004).

### **2.2. Recommandations de la sous-section :**

#### **A. Formation et Projet hospitalier**

Sont pris en considération

- Les diplômes (DES, DESC de Réanimation).
- Diplôme équivalent pour des éventuels candidats d'origine étrangère.
- La durée et le type des services cliniques accomplis.
- La responsabilité d'unité(s) fonctionnelle(s).
- Le développement d'activités innovantes.

#### **B. Activités d'enseignements**

Sont pris en considération :

- Certification SIDES obtenue.
- Création de dossiers sur la plateforme SIDES et alimentation de la banque de la associée.
- La participation aux activités du CNER.
- La formation clinique des étudiants hospitaliers et des internes.
- La participation à la formation médicale continue au sein d'écoles doctorales.
- La participation à des enseignements d'écoles doctorales.
- Le suivi de sessions de formation à la pédagogie.
- L'écriture d'ouvrages et revues didactiques.
- La validation d'un diplôme universitaire de pédagogie.
- L'engagement dans des actions d'amélioration et d'innovation pédagogique au sein de l'université et des hôpitaux.
- Le projet pédagogique du candidat.

*Les qualités pédagogiques du candidat auront pu être appréciées au cours d'exposés faits lors de réunions locales, régionales, nationales ou internationales.*

#### **C. Recherche**

##### *C.1. Sont prises en compte*

- Les activités de recherche clinique, expérimentale et/ou fondamentale.
- L'activité au sein d'une équipe de recherche labellisée (INSERM, CNRS, Université).

- La notoriété personnelle du candidat appréciée par exemple, par les participations sur invitation à des congrès nationaux ou internationaux.
- Valorisation de la recherche: brevets, financement, transfert vers l'industrie, expertise, prix.

### *C.2 Bibliométrie - Formation - Mobilité.*

1. Les publications sont appréciées selon un barème défini par le Jury comportant:
  - Un nombre total minimal de 6 publications originales (articles originaux) dans des revues de rang SIGAPS A ou B.
  - Parmi les d'articles originaux publiés, au moins 6 doivent être en premier, second ou dernier auteur. Ces derniers peuvent correspondre aux 6 publications indispensables dans des revues de rang SIGAPS A ou B, ou être en rapport avec des articles publiés dans des journaux de rang moindre.
2. Un nombre total de points SIGAPS supérieur ou égal à 400.
3. Obtention d'une thèse de science (PhD) et d'une HDR.
4. La mobilité : Sur une année au total (mais possible sur des périodes additionnées de 3 mois minimum). Seront considérés comme points positifs les éléments suivants:
  - Publication(s) à partir du travail fait durant la mobilité.
  - Mobilité en dehors de la ville universitaire d'origine du candidat.
  - Réseau construit.

### **D. Services rendus - Responsabilités collectives**

Sont pris en considération

- La participation à des activités transversales au sein de l'hôpital de l'université (commissions hospitalières ou à la faculté).
- La participation à des commissions des sociétés savantes de la discipline (SRLF, ESICM).

	<b>Recherche</b>	<b>Enseignement</b>	<b>Tâches d'intérêt général</b>		<b>Soins</b>
<b>Formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Master M2</li> <li>*Langue anglaise comprise, parlée et écrite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* DU de pédagogie</li> <li>*Séminaires pédagogiques : notamment ceux du CNERM</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>*DES</li> <li>*DESC Réanimation médicale</li> <li>*Gardes d'internes.</li> </ul>
<b>Réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Articles Originaux.</li> <li>*Thèse d'université.</li> <li>* HDR.</li> <li>* Valorisation de la recherche: brevets, financement, transfert vers l'industrie, expertise, prix</li> <li>*Collaboration avec une équipe labellisée (INSERM, CNRS, etc) et avec des équipes internationales.</li> <li>*Postes d'accueil (laboratoires scientifiques)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Ouvrages</li> <li>*Revue générales</li> <li>*Conférences.</li> <li>* Responsabilités administrative d'enseignement (DESC, DU, Master, commission pédagogique).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Conseil de Faculté</li> <li>*Commissions de la SRLF</li> <li>* Sociétés Savantes étrangères (ESICM).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Commission hospitalières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Fonction : CCA, PHU, PH</li> <li>*Gardes de senior</li> </ul>
<b>Mobilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Stage de un an.</li> </ul>				
<b>Développement Encadrement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Encadrement, de thèses de médecine, de DESC, de Master M2, de PhD.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Participation à l'organisation des congrès.</li> <li>* FMC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* SRLF</li> <li>*Autres sociétés savantes</li> <li>* CNER : membre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Autres activités collectives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Responsabilité d'unité fonctionnelle</li> </ul>